

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

---

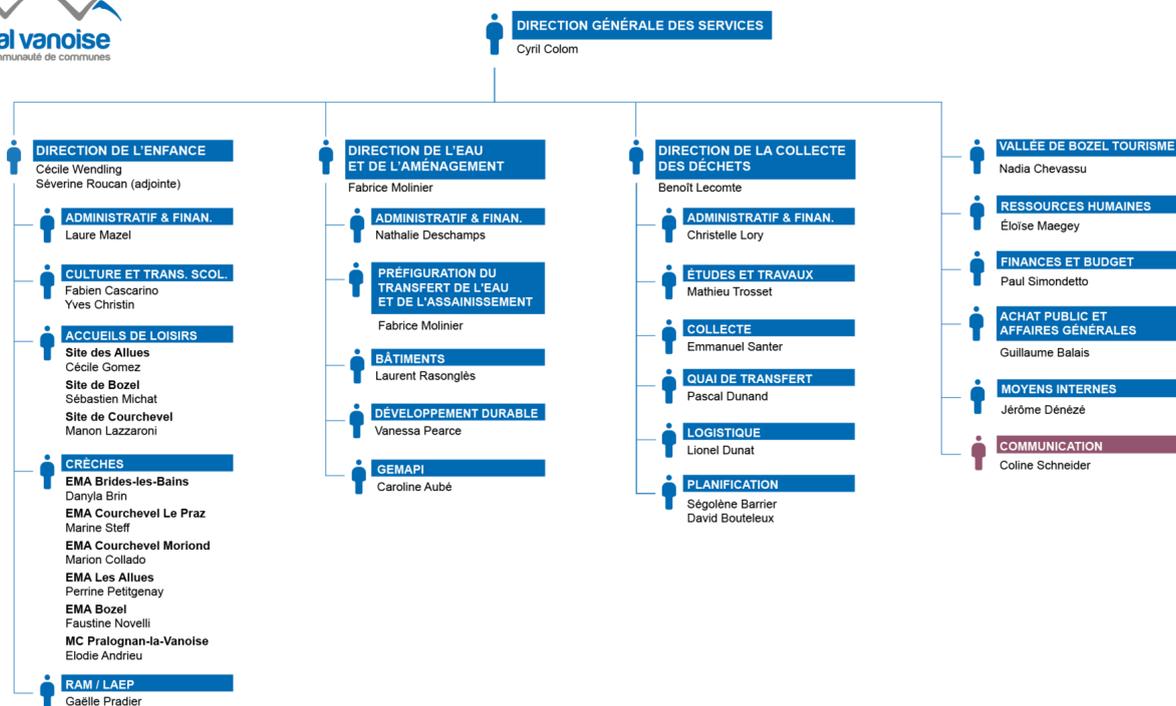
Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

— Organigramme des services au 31/12/2021	3
— Petite enfance, enfance et jeunesse	4
> La petite enfance et l'accompagnement à la parentalité	4
> L'enfance	8
> La jeunesse	12
> Les séjours	13
> La Fête des familles	15
— Culture	16
> Le parcours culturel avec le collège	16
> Les Rendez-vous culturels	16
> L'École des Arts	17
— Transports scolaires	18
> Actions de formation	18
> Actions de sensibilisation	18
— Développement et attractivité du territoire	19
> Étude du projet de rénovation de l'annexe	19
> Le transport à la demande	20
> Entretien des sentiers	20
— Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	21
— Préfiguration du transfert des compétences eau et assainissement	24
— Étude de faisabilité pour la création d'une recyclerie pour la Tarentaise	25
— Lancement de la rédaction du plan d'actions développement durable de Val Vanoise	26
— Collecte des ordures ménagères	27

<b>— Développement économique et attractivité du territoire</b>	<b>28</b>
<b>— Tourisme</b>	<b>29</b>
<b>— Ressources</b>	<b>32</b>
> Le services des ressources humaines	32
> Le service finances	35
> Le service achat public et affaires générales	38
> Le service des moyens internes	41



## — Organigramme des services au 31/12/2021



Service commun avec la commune des Allues

Organigramme des services - maj 5 janvier 2022

## — Petite enfance, enfance et jeunesse

L'année 2021 marque sinon un retour à la normale, du moins une adaptation aux contraintes et protocoles engendrés par la crise sanitaire COVID. Les impacts restent importants, particulièrement le premier semestre : effectifs moindres en raison de la fermeture des remontées mécaniques, fermeture nationale de toutes les structures pendant les vacances de printemps, annulation des Rendez-Vous culturels et de la Fête des familles pour la seconde année consécutive. Cependant, le départ en séjours des 3-17 ans pendant la période estivale a permis aux équipes et enfants de retrouver une dynamique positive... suivie par la reprise des Rendez-Vous culturels en septembre !

La rentrée scolaire a vu la modernisation du fonctionnement de la direction de l'enfance grâce à la mise en place d'un nouveau portail famille plus performant. Désormais, les inscriptions se font entièrement en ligne ! Le logiciel, qui s'adapte à tout type d'écran et permet aux familles de transmettre directement leur pièce justificative (certificat médical d'absence, copie des vaccins, etc.), donne pleine satisfaction.

Conformément au projet éducatif adopté en 2020, les premières élections de parents délégués ont été organisées en septembre 2021 lors des réunions de rentrée qui se sont déroulées dans toutes les structures - crèches et accueils de loisirs. L'objectif est de développer l'implication des familles dans la vie des établissements et dans la construction de la politique enfance-jeunesse comme



cela avait été commencé en 2020 avec la mise en place du groupe de travail sur la fête des familles puis au printemps 2021 avec celui sur la refonte des goûters. Les parents délégués sont également invités à intégrer le comité enfance-jeunesse qui réunit, une fois par trimestre, responsables et usagers afin d'améliorer les services proposés.

L'action de Val Vanoise envers la jeunesse s'est étoffée cette année avec l'accueil à la Maison de l'enfance d'un "Point Ecoute", dispositif de prévention destiné aux 10-25 ans et à leurs familles, et avec la mise en place de "Cafés Partenaires Jeunesse" réunissant les acteurs socio-éducatifs du territoire afin de partager connaissances et projets. Un premier séjour solidaire a initié cet automne nos futurs citoyens à l'entraide et l'autonomie. Un projet réussi à pérenniser les années suivantes !

Fin 2021, **plus de 1 050 enfants différents** ont participé à un ou plusieurs services de la direction de l'enfance (accueils périscolaires avant ou après école, pauses méridiennes, accueils de loisirs le mercredi et pendant les vacances, accueil en crèche, etc.).

### > La petite enfance et l'accompagnement à la parentalité

Offrir un accueil de qualité aux jeunes enfants du territoire et accompagner parents et professionnels dans leurs pratiques et réflexions, voici les objectifs de la politique petite enfance de Val Vanoise. Sa toute récente Maison de l'enfance constituée d'une crèche de 25 places et d'un étage dédié au Relais d'Assistants Maternels, Lieu d'Accueil Enfants-Parents et aux temps parentalité, est saluée par tous ses usagers.

#### → Les crèches

La Communauté de communes gère **6 établissements d'accueil du jeune enfant** (dont 2 ouverts uniquement en saison) ce qui représente une **capacité d'accueil de 110 places** (dont 21 saisonnières).

Le vendredi 20 août 2021 - face aux alertes de la CAF depuis plusieurs années sur les faibles taux de remplissage, et en application de la décision des élus communautaires - la micro-crèche (MC) de Champagny-en-Vanoise a fermé ses portes. Les familles, informées dès le mois de décembre 2020, avaient eu la possibilité d'obtenir une place au sein de la crèche de leur choix. Dans un objectif de diversification de l'offre d'accueil pour les tout-petits sur le territoire, Val Vanoise a laissé l'intégralité de l'équipement électroménager et pédagogique de la structure à la mairie de Champagny pour la création d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) qui a ouvert ses portes en septembre 2021.

Les établissements ouverts à l'année

Établissement	Nombre de places	Jours et horaires d'ouverture en période normale	Jours et horaires d'ouverture en saison d'hiver
EMA Courchevel Le Praz	30	Du lundi au vendredi, de 8h à 18h30	Du lundi au samedi, de 8h à 18h30
EMA Les Allues	19		
EMA Brides-les-Bains	15	Du lundi au vendredi, de 8h à 18h30	



EMA Bozel	25	
MC Champagny-en-Vanoise (janvier à août)	10	

Les établissements ouverts uniquement en saison

Établissement	Nombre de places	Jours et horaires d'ouverture en saison d'été	Jours et horaires d'ouverture en saison d'hiver
MC Pralognan-la-Vanoise	5	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h	Du dimanche au vendredi, de 8h30 à 18h
EMA Courchevel Moriond	16	Fermé	Du lundi au samedi, de 8h à 18h30

Nos crèches sont garantes de la sécurité physique et affective des enfants. Pour cela, des professionnels de la petite enfance, qualifiés et attentifs aux besoins de chacun, accompagnent les tout-petits dans la découverte de la vie en collectivité. Chaque jour, nos équipes sont mobilisées pour faire découvrir aux enfants le monde qui les entoure et pour les aider à grandir dans les meilleures conditions. Conformément à la réglementation en vigueur, les équipes d'encadrement de ces structures d'accueil sont composées d'agents titulaires du diplôme d'éducateurs de jeunes enfants, d'auxiliaire de puériculture ou encore du certificat d'aptitude professionnelle petite enfance.

Les admissions des enfants au sein de ces établissements sont prononcées par le Président de la Communauté de communes, après avis de la commission enfance qui se réunit au minimum trois fois par an (en février, mai et septembre).

Les choix de la commission s'effectuent en fonction des places disponibles, dans la transparence et le respect de critères décidés par le Conseil communautaire (communes de résidence, date d'inscription, année de naissance de l'enfant, situation sociale de la famille, etc.) ; la grille de notation est consultable sur le site internet de la collectivité.

En 2021, trois commissions ont ainsi statué :

- 23 février 2021 : attribution des places pour des rentrées jusqu'en août 2021 (16 demandes à l'année et 13 demandes saisonnières traitées) ;
- 4 mai 2021 : attribution des places pour des rentrées jusqu'en décembre 2021 (38 demandes à l'année et 3 demandes saisonnières traitées) ;
- 14 septembre 2021 : attribution des places pour des rentrées jusqu'en avril 2022 (36 demandes à l'année et 41 demandes saisonnières traitées) ; exceptionnellement au vu du nombre de demandes, les élus ont validé l'ouverture prolongée de la crèche de Moriond de mai à août 2022 et l'attribution de places pour des rentrées en septembre 2022.

En 2021, les crèches de Val Vanoise ont accueilli **222 enfants, ce qui représente 133 242 heures d'accueil réalisées sur 224 723 heures de capacité d'accueil, soit un taux d'occupation moyen de 60 %**. La fréquentation réduite des crèches saisonnières (taux d'occupation de 38 %



pour Moriond et 47 % pour Pralognan) en raison de la fermeture des remontées mécaniques liée à la crise sanitaire justifie ce faible taux d'occupation.

D'un point de vue financier, suite à la revalorisation de la participation familiale par la CNAF, le tarif facturé aux parents varie de 0,44 € à 3,57 € de l'heure alors que le prix de revient réel est estimé à 13,54 €. En 2021, sur le budget annuel de 1,8 millions d'euros consacré au fonctionnement des établissements, **le financement est assuré à 41 % par Val Vanoise, 43 % par la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie et 16 % par les participations des familles.**

En termes de développement, l'année 2021 a été marquée par :

- la formation de tous les agents petite enfance à la langue des signes (2ème partie) ;
- l'accompagnement par la collectivité de 9 agents pour l'obtention de diplômes professionnalisants (1 CAP petite enfance, 6 auxiliaires de puériculture, 2 éducatrices de jeunes enfants) ;
- la réfection de la terrasse des Allues ;
- le rafraîchissement de la crèche de Moriond (peinture, petits travaux).

#### → **Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)**

Le RAM est un espace de rencontres, d'échanges et d'information. Il permet aux parents et aux futurs parents de recevoir des conseils et informations sur les différents modes d'accueil. Il apporte également aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et de partager leurs expériences. La responsable du RAM reçoit parents et assistants maternels lors des permanences les lundis, de 15h30 à 18h00, ou sur rendez-vous. Le RAM de Val Vanoise participe également activement au réseau des RAM de Savoie. Parallèlement, le RAM organise des temps d'accompagnement à la parentalité et de développement du lien social :

##### Les ateliers d'éveil RAM

Tous les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30, le RAM propose des ateliers d'éveil et de rencontre aux assistants maternels en exercice sur le territoire de Val Vanoise. Véritables temps d'échanges entre les assistants maternels et les enfants, ces rendez-vous permettent d'échanger sur les pratiques et de découvrir de nouvelles activités. Ils sont aussi l'occasion, pour les enfants de 0 à 3 ans, de se retrouver avec des camarades de leur âge.

##### Les ateliers itinérants

Tous les jeudis de 9h45 à 11h, le RAM propose des ateliers itinérants, sur inscription, ouverts à tous les parents d'enfants de 0 à 3 ans ainsi qu'aux assistants maternels ou gardes à domicile du territoire de Val Vanoise. Ces temps organisés au plus près des habitants favorisent le lien parent - enfant à travers des animations originales et permettent aux habitants et aux professionnels de se rencontrer.

En 2021, le RAM en chiffres, c'est :

- 30 assistants maternels agréés (dont 8 en inactivité temporaire) ;
- 2 temps collectifs par semaine fréquentés en moyenne par 12 enfants et 5 assistants maternels ;
- 7 ateliers en présence d'intervenants : arts plastiques (4 séances), sophrologie (2 séances), et projet "Tête de l'Art" avec une illustratrice de renommée internationale Christine Roussey ;
- 3 "P'tits lecteurs" en partenariat avec la bibliothèque de Bozel ;
- 10 ateliers itinérants sur 7 communes ;
- 3 analyses de la pratique et 1 formation aux premiers secours dédiés aux assistants maternels ;



- la participation des assistants maternels aux 4 conférences, 3 temps lecture “racontines”, 2 spectacles, 1 sortie cinéma organisés par la Maison de l’enfance RAM-LAEP pour tous les publics.

#### → **Le Lieu d’Accueil Enfants - Parents (LAEP)**

Ouvert deux fois par semaine, les lundis de 9h30 à 11h30 et mardis de 15h30 à 18h, le Lieu d’Accueil Enfants-Parents est un espace convivial qui accueille, de manière anonyme et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés d’un adulte ayant un lien de parenté avec lui. Cette structure, adaptée à l’accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents ou futurs parents. Elle permet aux enfants et à leurs parents au sens large (parents, grands-parents, oncles et tantes, etc.) de se retrouver dans un espace accueillant et ludique favorisant la socialisation et les échanges. Deux accueillants (professionnels ou bénévoles) formés à l’écoute sont présents pour accueillir, écouter et faciliter les échanges.

En 2021, le LAEP en chiffres, c’est :

- 2 temps collectif par semaine soit 46 ouvertures en 2021 ;
- une fréquentation moyenne de 4 enfants et 4 parents soit 35 adultes et 26 enfants au total.

#### → **Les temps parentalité**

##### Les ateliers parents - jeunes enfants

Tous les mercredis matin, de 9h30 à 11h30, la Maison de l’enfance propose des ateliers parents-enfants qui permettent de favoriser le lien entre les parents et les enfants autour d’une activité ludique. Ces ateliers gratuits sont destinés aux enfants de 0 à 3 ans du territoire de Val Vanoise et à leurs familles.

##### Jouons ensemble et Pausés ré-crétives

Deux fois par semaine, les mercredis et vendredis après-midi, de 15h30 à 18h, les animatrices de la Maison de l’enfance accueillent petits et grands, de 3 à 11 ans, accompagnés de leurs parents, pour un temps de jeu (Jouons ensemble) ou d’activités créatives et ludiques (Pausés ré-crétives). Dans une ambiance de détente et de convivialité, parents et enfants sont amenés à profiter ensemble de la fin de journée tout en ayant la possibilité d’échanger avec d’autres parents et camarades.

##### Les rendez-vous ponctuels

Matinées en famille les samedis, soirées à thèmes les vendredis, conférences, spectacles, ateliers culturels, etc., la Maison de l’enfance organise régulièrement des temps conviviaux destinés aux familles permettant de développer le lien social et d’accompagner la parentalité. Ces rendez-vous ponctuels sont ouverts aux parents, enfants et professionnels de l’enfance du territoire Val Vanoise.

En 2021, les temps parentalité, c’est :

- 29 ateliers parents-jeunes enfants les mercredis matin avec une fréquentation moyenne de 5 adultes et 6 enfants soit 55 adultes et 67 enfants différents au total ;
- 38 ateliers parents-enfants les mercredis après-midi, soit 22 adultes et 26 enfants qui en ont bénéficié en tout ;
- 7 ateliers “samedi en famille” avec 36 enfants (dont 28 différents) et 21 adultes (dont 16 différents).
- 11 ouvertures pour les ateliers “jouons ensemble” du vendredi fréquentés, au total, par 2 adultes et 4 enfants ;



- 3 temps lecture "Racontines" dont une dédiée à l'opération "premières pages", 2 séances lecture en partenariat avec la bibliothèque de Bozel dont 46 adultes et 60 enfants ont bénéficié ;
- 2 spectacles "Avec toi, nous" par la compagnie "La Main qui parle", "Praline" par Malia Compagnie suivis par 47 adultes et 49 enfants au total ;
- 1 séance découverte au cinéma "O P'tit Ciné" dont 9 adultes et 16 enfants ont bénéficié ;
- 4 conférences avec 95 participants au total : Le développement moteur du bébé par Michèle Forestier - le harcèlement scolaire par Lucie Fauvet - le sommeil de l'enfant Marie-Josèphe Challamel - les colères et émotions violentes des enfants par Sandrine Donzel ;
- 8 ateliers en présence d'intervenants pour les 0-3 ans : langage des signes pour bébé (3 séances), sophrologie (2 séances), massage bébé, découverte et atelier autour du livre 1ères pages avec son illustratrice Delphine Grenier et projet "Tête de l'Art" avec une illustratrice de renommée internationale Christine Roussey ;
- 3 ateliers en présence d'intervenants pour les 3-6 ans: arts plastiques (2 séances), découverte de la faune et flore avec un intervenant de l'ONF.

### → Bilan des usagers sur la Maison de l'enfance RAM-LAEP

Une enquête a été réalisée en fin d'année 2021 auprès des usagers de la Maison de l'enfance. Il s'agissait d'effectuer une première évaluation de l'ensemble des services à plus d'un an d'ouverture. 32 personnes - assistants maternels et parents - ont répondu au questionnaire. Les retours sont très positifs et mettent en avant la convivialité et la compétence des personnels, la diversité des temps et ateliers proposés ainsi que la qualité des locaux et du matériel. L'éveil à la nature et la protection de l'environnement, la gestion des émotions, des conflits et le développement de la confiance en soi, l'accompagnement de bébé par le portage, l'allaitement, les massages, sont des thématiques que les usagers souhaiteraient voire approfondies par la Maison de l'enfance.

### > L'enfance

Val Vanoise assure une large présence éducative auprès des enfants d'âge primaire aussi bien dans le cadre de l'école - avec ses accueils périscolaires matin et soir et la gestion de la majorité des pauses méridiennes sur le territoire, que les mercredis et vacances avec une ouverture de ses centres de loisirs quasiment toute l'année (à l'exception de la dernière semaine d'août). Les animateurs sont ainsi des repères pour les enfants et les accompagnent au quotidien dans leurs interactions et découvertes. L'organisation d'interventions en anglais en soutien des professeurs des écoles témoigne de la politique volontariste de l'intercommunalité en matière d'éducation et d'enfance.

### → L'accueil avant et après l'école

Les accueils avant et après l'école se déroulent pendant toutes les semaines scolaires, chaque jour d'école. L'accueil des enfants est organisé dans les écoles du territoire où ils suivent leur scolarité. L'accueil avant et après l'école est axé sur le respect du rythme de l'enfant. Des activités adaptées sont proposées aux enfants qui restent libres d'y participer ou non. Val Vanoise ne propose pas d'accompagnement aux devoirs mais permet aux enfants qui le souhaitent d'effectuer leurs devoirs en autonomie. Les animateurs instaurent un climat de confiance et de bienveillance avec les enfants et les familles.

En 2021, **166 enfants ont fréquenté l'accueil avant école** (203 en 2020, 274 en 2019) soit 3 834 présences au total. **403 enfants ont fréquenté l'accueil après l'école** (522 en 2020, 636 en 2019) soit 14 071 présences au total (11 200 en 2020).



## → La pause méridienne

La pause méridienne se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. Elle est exclusivement réservée aux enfants scolarisés dans les écoles du territoire. La majorité des communes du territoire (Courchevel, Feissons-sur-Salins, Montagny, Planay et Pralognan-la-Vanoise et, depuis Janvier 2021, Les Allues) ont souhaité confier l'organisation de leur pause méridienne à Val Vanoise, à savoir la gestion administrative (inscriptions et facturation) et pédagogique (encadrement des enfants, temps d'animation et de repos) de ces temps. L'objectif est le suivant : faciliter le quotidien des familles par le biais d'un dossier et d'une facture unique pour l'ensemble des prestations enfance et par la présence d'un interlocuteur unique, le responsable de site, pour toute interrogation sur la journée de l'enfant. Par ailleurs, la gestion de la pause méridienne par Val Vanoise garantit une cohérence éducative sur tous les temps de l'enfant, du matin au soir, du lundi au vendredi, des périodes scolaires aux vacances. Les animateurs bénéficient des mêmes formations et agissent dans le cadre d'un même projet pédagogique centré sur la bienveillance, l'ouverture culturelle et la sensibilisation au développement durable. Le temps du déjeuner est ainsi un temps éducatif à part entière au cours duquel les animateurs - déjeunant à table avec les enfants - garantissent une ambiance calme et sont attentifs à ce que les enfants mangent en quantité suffisante et goûtent les plats. Des temps d'animation (ateliers manuels, artistiques, sportifs ou citoyens) sont proposés aux plus grands en dehors des repas .

En 2021, **511 enfants ont fréquenté les pauses méridiennes gérées par Val Vanoise** (522 en 2019 et 514 en 2020), soit des effectifs plutôt stables. Cela représente 47 786 présences totales en 2021.

## → Le mercredi

L'accueil du mercredi se déroule pendant toutes les semaines scolaires entre 7h30 et 18h30. Plusieurs formules sont proposées aux familles : matin, après-midi ou journée complète, avec ou sans repas. L'accueil des enfants est regroupé sur trois sites - Bozel, Courchevel et Les Allues - en fonction de l'école dans laquelle ils sont scolarisés. Cependant, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfants sur le site de leur choix.

Les programmes des mercredis sont variés et adaptés aux enfants : activités manuelles, sportives, d'expression... L'accent est également mis sur l'ouverture culturelle et citoyenne avec l'organisation de journées thématiques, visites, spectacles. Les animateurs accompagnent les enfants dans leur apprentissage de la vie en collectivité et de l'autonomie et favorisent un climat de confiance et de bienveillance.

École de l'enfant	Site de rattachement
Bozel, Champagny-en-Vanoise, Feissons-sur-Salins, Montagny, Le Planay et Pralognan-la-Vanoise	Site de Bozel (école élémentaire et maternelle de Bozel)
Brides-les-Bains, Les Allues et Méribel	Site des Allues (école primaire des Allues)
Le Praz et Courchevel 1850	Site de Courchevel (locaux de l'école élémentaire et maternelle du Praz)



Sur les trois sites cumulés, la **fréquentation moyenne par mercredi est d'environ 59 enfants** (74 en 2020, 82 en 2019) ce qui représente une baisse de 20 %. Cette baisse est la conséquence de la fermeture des stations de ski les quatre mois d'hiver.

→ **Les vacances**

L'accueil pendant les vacances se déroule lors des vacances scolaires, du lundi au vendredi, entre 7h30 et 18h30.

	Site des Allues	Site de Bozel	Site de Courchevel
vacances d'automne	ouvert (fermé la 2ème semaine)	ouvert	ouvert (fermé la 2ème semaine)
vacances de fin d'année	ouvert		
vacances d'hiver			
vacances de printemps			
vacances d'été	ouvert (fermé la dernière semaine d'août)		

En 2021, en raison de la crise sanitaire, l'ensemble des structures a été fermé pendant les vacances de printemps. Le site de Bozel a donc proposé un accueil de 13 semaines et les sites des Allues et de Courchevel, de 12 semaines.

En 2021, **577 enfants ont fréquenté les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires** (640 enfants en 2020, 674 enfants 2019), **avec en moyenne 111 enfants par jour** (105 en 2020, 111 en 2019). Hors vacances de printemps, cela représente 6 789 journées de présence (6 511 en 2020, 6 772 en 2019).

Le groupe des 9-11 ans consolide ses effectifs avec **109 enfants accueillis** (115 en 2020, 72 en 2019) et une fréquentation moyenne de **18 enfants par jour** (15 enfants en 2020). Cela représente, hors vacances de printemps, 1 090 journées (963 en 2020). La création d'un groupe spécifique aux 9-11 ans en 2018 a permis de fidéliser ce jeune public par la proposition d'un programme plus adapté à leurs besoins et la mise en place d'animateurs référents.

→ **La fourniture de goûters**

Val Vanoise fournit les goûters lors des accueils après école, les mercredis et vacances. Cela représente environ **19 000 portions par an** distribuées chaque semaine sur les 12 sites enfance - jeunesse de la Communauté de communes (écoles et accueils de loisirs). Au printemps 2021, un travail de concertation a été mené en présence d'une diététicienne, de parents délégués et des responsables enfance. L'objectif était de proposer une collation variée et équilibrée tout en tenant compte des contraintes de transport et de stockage des produits.

Les nouveaux goûters proposés dès le mois de septembre sont composés d'un produit céréalière, d'un laitage, et d'une portion de fruit (frais, sec, compote). Parmi ces éléments, un seul produit est sucré. Les salades de fruits, compotes ou fruits en conserve sont sans sucre ajouté. Le groupe de

travail a fait le choix de produits céréaliers les moins transformés possibles. Les laitages sont proposés tous les jours avec l'introduction de fromages et de yaourts une fois par semaine.

### → L'anglais

Le territoire Val Vanoise compte plusieurs stations de ski de renommée internationale fréquentées par une clientèle anglophone. Fort de ce constat, il apparaît essentiel que les enfants puissent dès leur plus jeune âge apprendre l'anglais dont seule une maîtrise parfaite leur permettra de s'insérer sur le marché économique local.

Dans cette logique, la Communauté de communes Val Vanoise assure, depuis 2014, un soutien aux professeurs des écoles dans leur mission d'enseignement de l'anglais par la mise à disposition d'intervenants natifs, à raison de deux fois vingt minutes hebdomadaires pour les élèves de maternelle et deux fois quarante-cinq minutes hebdomadaires pour les élèves de l'élémentaire. Cela représente habituellement un volume total de **50 heures hebdomadaires d'enseignement**. Conformément aux préconisations de l'éducation nationale, l'approche pédagogique est ludique et centrée sur les compétences des enfants.

Cette année 2021 a été marquée par deux difficultés : le recrutement d'intervenants pour l'ensemble des écoles et la remise en question de l'autorisation des interventions dans les écoles par l'éducation nationale.

Les écoles de Courchevel Le Praz et Courchevel 1850 n'ont pu, faute de candidats, bénéficier d'interventions pour la rentrée scolaire 2021-2022. Trois intervenants ont ainsi assuré l'enseignement sur les autres écoles du territoire à compter du mois septembre.

La seconde difficulté a trait à l'interdiction par l'éducation nationale des interventions en anglais au retour des vacances d'automne. Ainsi, au début du mois de novembre, le dispositif s'est arrêté précipitamment. Face aux vives réactions des élus et parents d'élèves du territoire, l'éducation nationale a finalement autorisé - uniquement jusqu'à la fin de l'année scolaire et sous réserve de la soumission d'un projet pédagogique par chaque directeur d'école - les interventions à hauteur de 50 % du volume d'enseignement (soit 45 minutes hebdomadaires pour les élèves d'élémentaire et 20 minutes pour ceux de maternelle). Une seconde réunion avec le directeur académique de l'éducation nationale a finalement abouti à l'autorisation des interventions en anglais dans leur volume habituel (100 %). Aussi, au 31 décembre 2021, les difficultés administratives étaient résolues mais, sur le terrain, seule une intervenante était présente, les autres ayant démissionné en raison des incertitudes liées au maintien de leur emploi. L'enjeu pour 2022 sera donc de recruter de nouveaux personnels et de confirmer la pérennité du dispositif avec l'éducation nationale.

### > La jeunesse

L'offre de services jeunesse Val Vanoise a connu un essor en 2021 par l'augmentation du nombre de Rendez-vous Ados - afin de s'adapter à la demande des jeunes, par la mise en place du Point Écoute à la Maison de l'enfance et par l'organisation de Cafés Partenaires Jeunesse rassemblant l'ensemble des acteurs du territoire. Cette dynamique témoigne de la volonté politique d'agir avec et pour les jeunes.

### → Les permanences au collège

Les mardis et les jeudis de 12h00 à 13h20, au foyer du collège, les animateurs de Val Vanoise proposent aux collégiens une pause ludique grâce à la mise en place d'ateliers divers et variés : tournois sportifs, activités manuelles, jeux de société, etc. Ces moments de détente et d'échanges permettent aux adolescents et animateurs jeunesse de créer un lien de confiance. Chaque jeune

est invité à être acteur de la programmation ados de l'année (Rendez-vous Ados, vacances, séjours) en proposant des thèmes, des projets, des lieux, etc. Des actions de prévention et de sensibilisation peuvent également être mises en place sur des sujets liés à la santé (addictions, alimentation) ou à la citoyenneté (harcèlement, non-discrimination, égalité filles-garçons, etc.). En moyenne, **25 élèves par jour** profitent de ce dispositif.

#### → **Les Rendez-vous Ados**

Régulièrement, les mercredis ou fins de semaine, des activités sont organisées par les animateurs de la Communauté de communes Val Vanoise. Les adolescents sont invités à être acteurs de ces temps et à proposer des activités - sportives, culturelles ou de loisirs - adaptées à leurs envies et conformes au projet éducatif de la collectivité et notamment à son versant écologique (ateliers fabrication de cosmétiques bios et carrés coton, ramassage de déchets par exemple). En 2021, **15 Rendez-vous** ont été proposés aux jeunes parmi lesquels des ateliers vannerie et céramique, des activités manuelles (création de bougies, customisation de tee-shirts, etc.) ou des sorties (aquamotion, laser game). Au total, **32 jeunes** y ont participé.

#### → **Les vacances**

L'accueil pendant les vacances scolaires se déroule entre 7h30 et 18h30 du lundi au vendredi (sauf la dernière semaine de l'été et pendant les séjours) au foyer du collège Le Bonrieu. Cependant, les ados peuvent être accueillis sur les sites des Allues et de Courchevel puis conduits à Bozel en minibus par nos animateurs.

Les ados sont invités à co-construire leurs programmes et proposer des activités ponctuelles ou des projets s'inscrivant dans la durée. Selon leurs envies, le programme peut être axé sur des activités sportives, de loisirs, culturelles ou citoyennes. Les animateurs favorisent l'implication des ados et les accompagnent vers l'autonomie, dans un climat de respect et de bienveillance.

En 2021, **78 jeunes soit 11 par jour en moyenne** (10 en 2020, 12 en 2019) ont fréquenté l'accueil ados pendant les vacances.

#### → **Le Point Écoute à la Maison de l'enfance**

Le Point Écoute est un dispositif de prévention destiné aux adolescents âgés de 10 à 25 ans et à leur famille, ayant besoin d'une écoute, voire d'un soutien ou d'une orientation face aux problématiques qu'ils peuvent rencontrer. Il vise à prévenir l'isolement de ce public et à accompagner les tensions liées à l'adolescence ou à des situations familiales compliquées (difficultés de communication, isolement, conduites à risque, etc.).

Le dispositif est porté par l'association de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Savoie qui forme des "écoutants", issus de milieux socio-professionnels variés (psychologues, éducateurs spécialisés, etc.), à la pratique de l'écoute. Les entretiens sont gratuits et confidentiels ; ils ont lieu sur rendez-vous à la Maison de l'enfance, les jeudis de 16h30 à 19h30 mais peuvent également être organisés sur d'autres créneaux, en fonction des disponibilités de chacun.

Le partenariat entre Val Vanoise et le Point Ecoute s'est mis en place en début d'année 2021. Au total, ce sont **9 rendez-vous qui ont eu lieu et ont bénéficié à 5 adolescents** (dont 4 collégiens) et à leur famille.

#### → **Les Cafés Partenaires Jeunesse**

Fort du constat que de la connaissance de chaque acteur jeunesse et du partage d'informations résultent une meilleure prise en charge des jeunes et naissent des initiatives conjointes, la direction

de l'enfance Val Vanoise, la Mission Locale Jeunes et le service action sociale du département ont proposé en milieu d'année d'organiser, tous les deux mois, des "Cafés Partenaires" rassemblant tous les acteurs jeunesse du territoire : collègue Le Bonrieu, infirmière et psychologue scolaire, Point Ecoute, Mission Locale Jeunes, Pôle emploi, Courchevel emploi, CCAS, assistantes sociales, association Le Pélican, responsables et animateurs jeunesse Val Vanoise, élus communautaires. Ces temps d'échanges permettent aux partenaires de se connaître afin de faciliter le partage d'informations face à d'éventuelles problématiques et la mise en place de projets communs. **Deux Cafés ont eu lieu en 2021 dont un consacré à la thématique de la protection de l'enfance.**

## > Les séjours

Apprendre à vivre en communauté, découvrir de nouvelles régions, vivre des expériences en dehors du cadre familial, pratiquer de nouvelles activités, développer l'autonomie, etc. autant d'objectifs qui motivent Val Vanoise à proposer pendant les vacances scolaires des séjours aux destinations diverses à tous les jeunes habitants. Les thématiques sont variées et adaptées aux besoins de chacun : sports, arts, activités manuelles, citoyenneté... Des minis séjours d'une à deux nuits sont également organisés pour les petits dès 3 ans afin de les initier en douceur à la vie en colonie. Les plus grands sont invités à construire leur séjour à partir de leurs envies et de leurs contraintes (budget, distance, temps...). L'itinérance est un mode de voyage privilégié pour les adolescents car plus à même de favoriser la découverte et la rencontre des populations locales. La réalisation de séjours solidaires permet, par ailleurs, de développer l'engagement et la citoyenneté.

En 2021, **126 enfants ont pu participer aux 9 séjours organisés.**

### → Pour les 3-5 ans

#### Les petits explorateurs à Lescheraines - 3 jours du 28 au 30 juillet - 10 participants

Un petit séjour plein de rires et de sourires, les enfants des différents accueils de loisirs ont pu se rencontrer et partager des moments de jeux. L'activité au Pays Suspendu des géants était le temps fort du séjour et les enfants ont passé une excellente journée. La petite baignade du vendredi matin un peu fraîche s'est terminée en rigolades sous la pluie en offrant une belle clotûre à ce mini séjour !

#### Les animaux de montagne à Aillon-le-Jeune - 2 jours du 2 au 3 août - 15 participants

Ce séjour a permis à chacun de découvrir la forêt et son environnement. Une accompagnatrice de moyenne montagne a su répondre aux nombreuses questions des jeunes enfants. Cette première expérience loin des parents le temps d'une nuit fut riche en émotions. Joies, curiosités, petites angoisses, fierté, partages et nouvelles rencontres ont rythmé ces deux jours passés ensemble.

### → Pour les 6-11 ans

#### Activités nautiques au Bourget du Lac - 5 jours du 9 au 13 août - 21 participants

Maniement de bateaux à voiles et pratique du kayak étaient au programme de ce séjour, toujours de façon ludique (pêche aux "faux" canards, course, relais, etc.). Les enfants étaient heureux et ravis de leur journée ! Pour certains, ce séjour était le premier. Les animateurs ont proposé des veillées, des jeux de cohésion, d'équipe et de coopération. Le mercredi, les enfants sont allés au superbe Accro'lac d'Aiguebelette en forme de bateau pirate ! La soirée boum où les enfants ont dansé comme des fous a permis de couronner cette merveilleuse semaine !

#### Nice - 5 jours du 12 au 16 juillet - 24 participants

Un séjour riche en émotions ! Les enfants ont parcouru la belle ville de Nice où ils étaient logés puis ils ont découvert la pêche à pied et ont profité d'une agréable baignade vers Saint-Raphaël. Rencontre magique avec les dauphins à Marineland : les enfants ont pu les toucher et leur donner

des consignes de figures à exécuter. La semaine s'est terminée en beauté avec une journée au Village des fous qui est un parc très original qui a beaucoup plu aux enfants. Les bilans de fin de journée étaient très positifs, la bonne cohésion du groupe a été un élément moteur dans la réussite du séjour.

#### Nuitée au Refuge du Saut - 2 jours du 16 au 17 août - 24 participants

Randonner dans la Réserve Naturelle Nationale de Tueda, pique-niquer au bord d'un ruisseau, dormir au Refuge du Saut, découvrir la faune et la flore de cet espace protégé et échanger avec un garde du Parc National de la Vanoise : voici, en quelques mots, l'aventure qu'ont vécu le groupe des 9 à 11 ans durant 24 heures. Une belle expérience !

#### Eaux vives à Carcassonne - 6 jours du 25 au 30 juillet - 20 participants

Durant ce séjour, les 9-11 ans ont appréhendé différents sports : canyoning, canoë-kayak, rafting. Ils ont pu explorer une grotte dans laquelle se trouvaient de véritables os d'ours des cavernes ! Ils ont également profité de visites liées au patrimoine historique de la région de l'Aude (Musée du dinosaure, château de Termes). Malgré la fatigue liée aux rythmes des journées et à la chaleur, le groupe a fait preuve d'entraide dans la vie quotidienne, d'organisation et a gardé une excellente cohésion tout au long du séjour.

#### → **Pour les 12-17ans**

#### Cap au sud : séjour itinérant en Drôme - Ardèche - 12 jours du 12 au 23 juillet - 23 participants

Cette année, le contexte sanitaire n'a pas permis de partir à l'étranger mais l'esprit du voyage et de l'itinérance était là ! 3 campings différents ont accueilli nos jeunes savoyards dans la jolie région Drôme-Ardèche. De la descente en canoë des gorges de l'Ardèche à l'observatoire astronomique des Baronnies provençales, de la visite du Palais du facteur Cheval à celle d'une distillerie de lavande, ce séjour sportif et culturel fut haut en couleurs et en sensations !

#### Surf à Seignosse - 6 jours du 15 au 20 août - 15 participants

Une semaine de glisse qui a fait le bonheur des ados ! En sus du stage de surf, les jeunes ont découvert le paddle et la pelote basque ! Le séjour était axé sur l'autonomie avec la confection des repas sur place et l'organisation du camp. Balades à Seignosse et Hossegor, glaces, quelques restaurants, et la traditionnelle boum, tous les ingrédients des vacances d'été étaient réunis !

#### Séjour solidaire en Haute Saône - 5 jours du 25 au 29 octobre - 13 participants

Hébergés au centre de solidarité internationale de Beaumotte, nos jeunes savoyards ont pu participer, aux côtés de jeunes bénévoles allemands, japonais ou turques, aux travaux de maraîchage de l'association : labourage, désherbage, construction de barrières et murets, etc. Les après-midi étaient consacrés aux activités ludiques et de découverte du territoire avec une balade en vélo-rail, un grand jeu dans la ville fortifiée de Besançon, ou encore un parcours accrobranche.

#### > **La Fête des familles**

Temps fort pour les familles du territoire, la Fête des familles est un événement qui permet de clore l'année scolaire ensemble - enfants, adolescents, parents, grands-parents, personnels des crèches et des accueils de loisirs - et de partager des moments conviviaux en dehors du cadre habituel. Organisé fin juin à la base de loisirs de Bozel, cet événement propose des activités variées et adaptées à tous : jeux d'eau, canoë, grands jeux en bois, balades à poney, manèges originaux, peinture, ateliers créatifs, sensibilisation au développement durable, spectacles... Cet événement rassembleur associe les parents qui sont invités à participer au groupe de travail dédié à son organisation et à tenir un stand afin de partager leurs envies, passions, talents, ....



En raison des contraintes liées à la crise sanitaire, la Fête des familles n'a pu être organisée en 2021.

## — Culture

2021 a vu la reprise progressive des activités culturelles de Val Vanoise : dès septembre 2021, les Rendez-vous culturels et le parcours culturel avec le collège se sont organisés dans le respect des protocoles sanitaires. Côté École des Arts, les enseignements ont repris également avec un taux d'inscription en septembre 2021 plutôt stable par rapport aux années précédentes.

### > Le parcours culturel avec le collège

Destiné à tous les élèves de 4ème du collège de Bozel, Val Vanoise organise le parcours culturel en lien avec les professeurs et le centre culturel le Dôme Théâtre d'Albertville. Les élèves travaillent ainsi avec leurs professeurs sur 2 à 3 spectacles auxquels ils assistent ensuite. Par ailleurs, l'accueil d'une résidence d'artistes au collège leur permet de côtoyer les artistes dans leur quotidien et d'appréhender le travail nécessaire à la création d'un spectacle. Ce parcours permet d'initier les jeunes afin qu'ils acquièrent un regard critique de spectateur et développent une ouverture d'esprit en matière artistique et culturelle. Cette initiative s'intègre au programme scolaire et suscite toujours un vif intérêt auprès de l'équipe éducative.

En raison de la crise sanitaire, l'édition 2020-2021 du parcours culturel a été annulée. Pour le parcours 2021-2022, seul un déplacement des élèves de 4ème et leurs enseignants - soit 86 personnes au total - a eu lieu pour aller voir le spectacle "LUX" au dôme théâtre le 5 octobre. Pour des raisons organisationnelles, la visite du théâtre n'a pu se dérouler comme prévue en novembre ; elle a été reportée au printemps 2022.

### > Les Rendez-vous culturels

Initiés en 2016, les "Rendez-vous culturels en Val Vanoise" proposent aux habitants de notre territoire une offre culturelle de proximité. L'objectif est de programmer des spectacles vivants, dans les communes membres de l'intercommunalité, en dehors des saisons touristiques afin de s'adresser davantage à la population locale. Danse, cirque, théâtre, ciné-concerts, les propositions sont variées et destinées à satisfaire tous les publics, des enfants aux grands-parents. Ces événements se veulent accessibles - géographiquement et financièrement - et conviviaux. Un verre de l'amitié offert en fin de spectacle permet ainsi échanges et partages.

Cette nouvelle saison a vu notre offre s'enrichir avec une proposition de spectacles dédiés au jeune public à 17h et de spectacles dédiés à un public familial à 20h. Par ailleurs, le partenariat avec le Dôme Théâtre s'est consolidé. En effet, outre l'accueil de spectacles décentralisés sur le territoire Val Vanoise dans le cadre du dispositif "Chemins d'artistes", un transport collectif a été mis en place afin de permettre aux habitants d'assister à un spectacle au Dôme Théâtre d'Albertville. Cette première action n'a pas rencontré le succès escompté (seulement 6 personnes convoyées) mais nul doute que lors des prochaines saisons, elle saura trouver un public désireux d'allier confort et réduction de l'empreinte carbone !

Les spectateurs étaient au rendez-vous dès septembre 2021. En une demi-saison (septembre - décembre), plus de **400 personnes** ont été accueillies, ce qui approche l'effectif total des années précédentes (570 personnes en 2019, 500 en 2018 et 450 en 2017).

Récapitulatif de la fréquentation 2021 :

- 25 septembre - "Semeurs de rêves" - Maison de Moriond à Courchevel : **29 participants**



- 9 octobre - "Odile fait son cabaret" - Salles des fêtes de Champagny : **76 participants**
- 28 septembre - "Les princesses" - Bus vers le Dôme théâtre : **6 participants**
- 16 octobre - "Hallucination" - Salle La Dova de Brides-les-Bains : **158 participants**
- 20 novembre - "Qui sommes-nous-je?" - Salle polyvalente de Montagny : **143 participants**

## > L'École des Arts

La Communauté de communes Val Vanoise a mis en œuvre en lien avec la Communauté de communes Cœur de Tarentaise et la Communauté de communes de la Vallée d'Aigueblanche un service unifié pour assurer la gestion de l'École des Arts, section musique sur notre territoire. Au quotidien, la Communauté de communes Cœur de Tarentaise est chargée par les deux autres collectivités de porter l'organisation et l'encadrement du service.

En complément de ses missions traditionnelles, l'École des Arts organise l'intervention d'une professeur de musique dans les écoles et les établissements d'accueil du jeune enfant. Par ailleurs, elle favorise le développement d'actions culturelles sur le territoire : séances d'éveil musical pour les 4-5 ans, initiation instrumentale pour les plus de 6 ans à Bozel. Val Vanoise accueille également sur son territoire le spectacle de fin d'année de l'École.

En fonction des années, entre 200 et 300 élèves fréquentent l'École. Les cours qui se déroulent à Bozel et à Moûtiers sont ouverts aux enfants et aux adultes. Pour l'année scolaire 2021-2022, 249 personnes (258 en 2020, 259 en 2019) sont inscrites dont **105 issues du territoire de Val Vanoise** (108 en 2020, 122 en 2019).

## — Transports scolaires

La compétence transports scolaires relève de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Afin de garantir aux usagers une relation de proximité, la région en délègue l'organisation aux collectivités locales. Pour notre territoire, c'est Val Vanoise qui assure l'organisation des transports scolaires au quotidien. Ainsi, **26 lignes desservent l'ensemble des établissements scolaires**. Elles sont, chaque jour, **empruntées par près de 650 élèves**. Cinq compagnies de transports sont mobilisées.

Outre la campagne d'inscriptions des usagers, le suivi quotidien des compagnies de transport, la sécurisation des arrêts de bus en partenariat avec les communes et la région, et le lien avec les élèves transportés et leurs accompagnateurs, Val Vanoise assure des actions de formation et de sensibilisation afin d'améliorer en permanence ce service.

## > Actions de formation

Chaque année, les accompagnateurs de transport scolaire mis à disposition par les communes, sont formés à leur mission. Le 8 septembre 2021, Val Vanoise, en partenariat avec l'ANATEEP, a formé, dès la rentrée scolaire, **14 agents** sur les 17 accompagnateurs au total. Au programme : des points de réglementation actualisés et des exercices pratiques de montée et d'évacuation de bus.

## > Actions de sensibilisation

Pour la deuxième fois, une **opération de sensibilisation au port de la ceinture** a été organisée par la Communauté de communes, en partenariat avec le collège Le Bonrieu et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Du lundi 13 au mercredi 15 septembre 2021, un bus, stationné sur le parking de la salle polyvalente de Bozel, a accueilli les élèves de CM1-CM2 des 11 écoles, les élèves de 6ème, 5ème et 4ème du collège Le Bonrieu et le groupe 6-11 ans des accueils de loisirs afin de leur faire vivre une simulation d'accident. Après une vidéo de sensibilisation, les passagers ont vu le bus se retourner sur son flanc et ont dû évacuer par l'issue de secours : une expérience marquante pour les élèves et leurs accompagnateurs !

La formation a touché un large public puisque les **accompagnateurs de transports scolaires, chauffeurs, animateurs, enseignants, élèves d'école et de collège et enfants des centres de loisirs - soit près de 550 personnes dont 530 enfants** - en ont bénéficié.

Le [reportage radio](#) de France Bleu Pays de Savoie a suivi en direct cette expérience "renversante"!

## — Développement et attractivité du territoire

### > Étude du projet de rénovation de l'annexe

Afin de prévoir les futures compétences de la communauté de communes, il est nécessaire d'anticiper les locaux administratifs. Les études de projet de rénovation importante de l'ancien bâtiment historique de Val Vanoise ont donc été lancées en 2021 pour une réalisation des travaux sur 2022.

La maîtrise d'œuvre a été attribuée au cabinet d'études ALPAA suite à une procédure de publicité et de mise en concurrence conformément au code de la commande publique.

### > Réalisation du mur de soutènement du parking du siège communautaire

Le parking bas du siège communautaire - rue sainte barbe à Bozel - a fait l'objet de travaux de rénovation permettant de mettre en sécurité les 6 places de stationnement. Cela est passé par un terrassement complet, la mise en œuvre de cages type gabions et la réalisation de 200m<sup>2</sup> d'enrobé.

### > Marché de ménage

Afin de gérer au mieux l'entretien des bâtiments, Val Vanoise a souhaité externaliser ces prestations et a conclu un accord-cadre à bons de commande à l'automne 2021. Cependant, en raison de prestations pas ou mal réalisées, les parties ont convenu de résilier le marché public à partir du 20 janvier 2022.

Le service Eau et Aménagement de Val Vanoise réfléchit à plusieurs solutions pour répondre à ce besoin d'entretien et de nettoyage au sein de ses structures afin de permettre le bon fonctionnement des services.

## > Le transport à la demande

Le service mis en fonction en 2016 s'est arrêté en février 2021 devant la faible fréquentation. L'association transport solidaire Val Vanoise a vu le jour cette même année.

La Communauté de communes, au travers d'une convention de "logistique", accompagne cette association de territoire au niveau du prêt de véhicules et de salles pour ses réunions. Après un an d'existence, il a été envisagé de renouveler la convention pour une même durée afin de vérifier si la demande est pérenne.

Le Conseil communautaire a ainsi approuvé ce soutien lors de sa séance en 2021.

## > Entretien des sentiers

Parmi les compétences de la Communauté de communes figure l'entretien des sentiers communautaires et des cours d'eau lorsqu'ils présentent un intérêt communautaire. À ce titre, différents travaux ont été entrepris en 2021 :

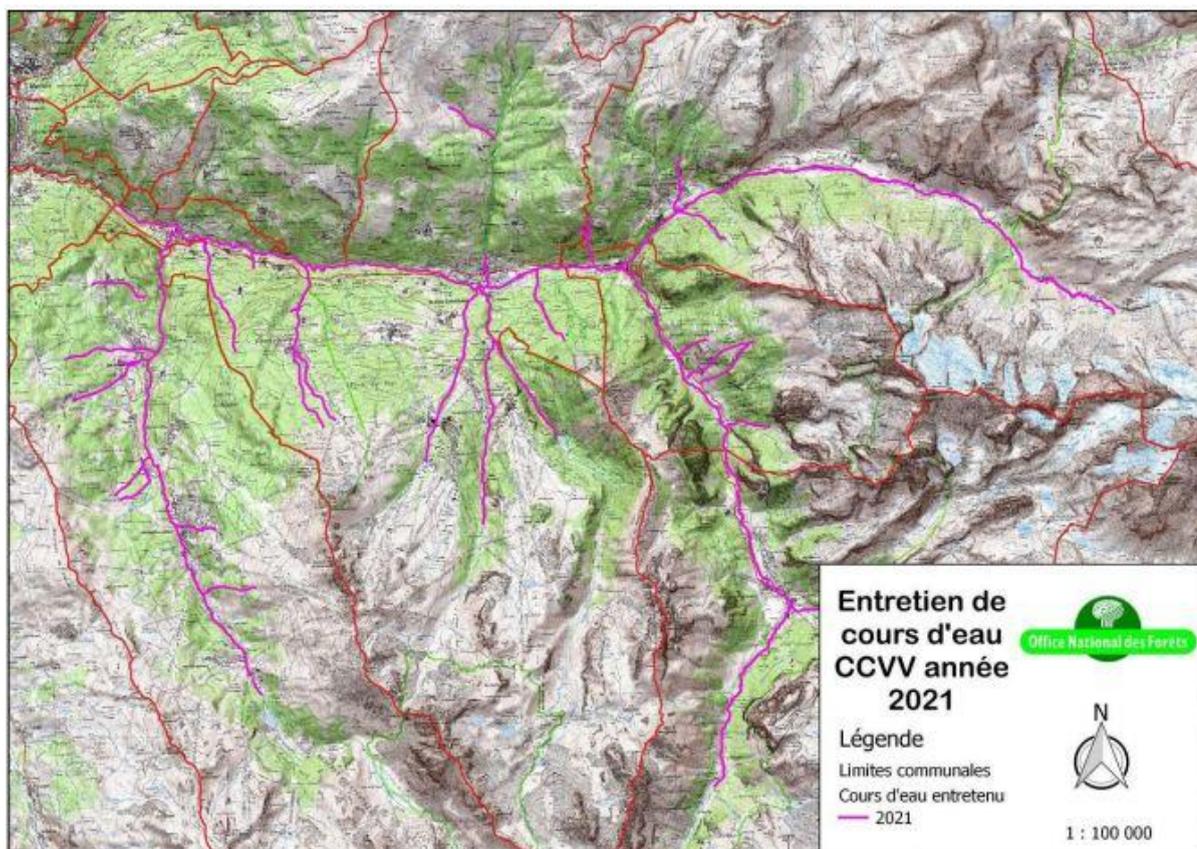
- **Entretien du Grand tour de Tarentaise et du chemin des vignes** : fauchage, piochage, coupe de chablis, entretien de cunettes. Une astreinte est mise en place lors des trails empruntant les chemins communautaires.
- **Mur de soutènement sur le sentier des vignes** : trois effondrements sur plusieurs mètres du mur de soutènement du chemin des vignes ont été réparés suite à des conditions météo non favorables (deux à Bozel et un à Brides);
- **Mains courantes à Champagny-en-Vanoise** : des mains courantes ont été contrôlées en aval de la passerelle du sentier du Plan du Bouc.
- **Mains courantes à Pralognan-la-Vanoise** : des mains courantes ont été posées sur le tronçon Col de Leschaux - Col Rosset
- **Signalisation des sentiers** : un état des lieux des panneaux sur le secteur Champagny / Le Planay a été réalisé et les commandes ont été faites pour une pose en 2022.

## — Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

### → Entretien des cours d'eau et des espèces invasives

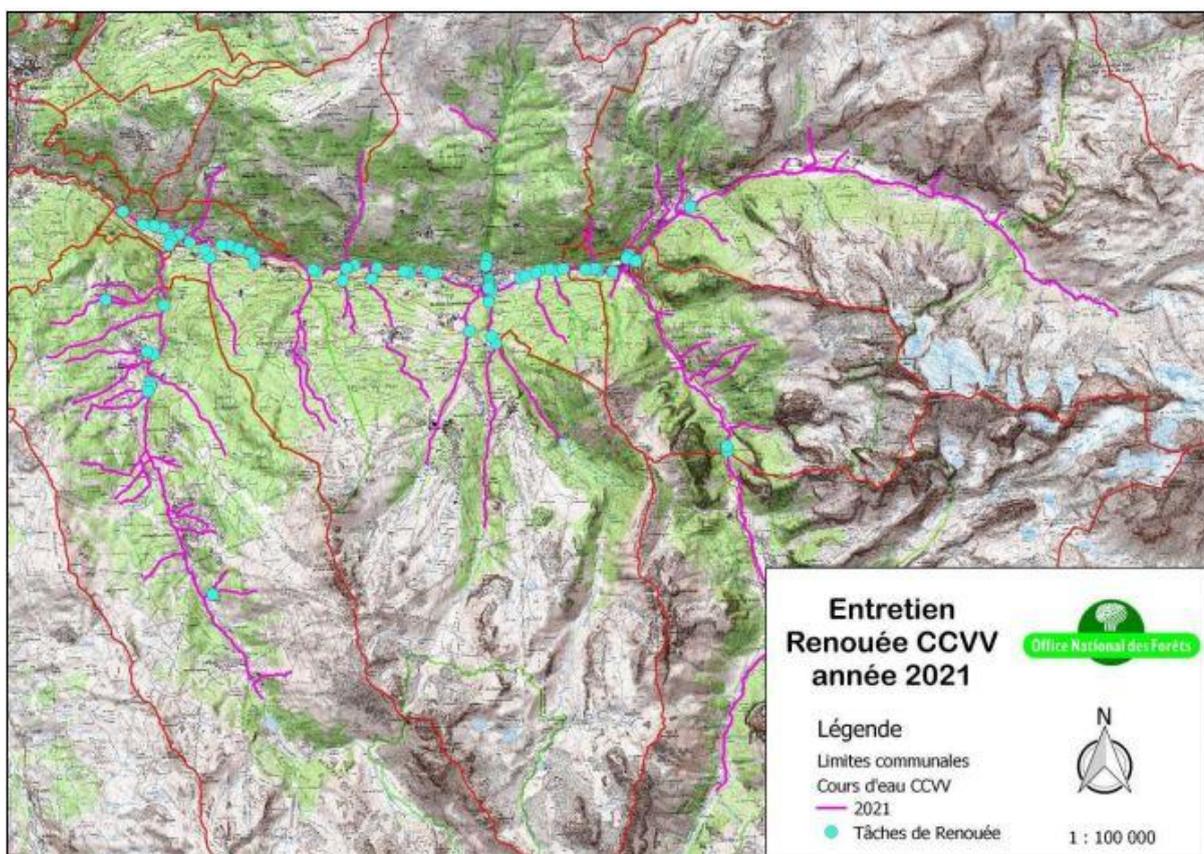
En 2021, l'ONF a réalisé 84 jours de travaux d'entretien des cours d'eau sur le territoire de Val Vanoise. Les travaux sur les cours d'eau ont consisté à traiter les embâcles (arbres ou branches dans le cours d'eau), à gérer les boisements de berges (arbres penchés et élagage) et à nettoyer les dégrilleurs.





Des travaux d'urgence ont également dû être menés : traitement du lit du Doron de Chavière sur Pralognan-la-Vanoise suite aux avalanches de l'hiver, enlèvement des socles béton de la passerelle de la cascade de la Fraîche à Pralognan-la-Vanoise après les orages de début août et coupe d'arbres en travers sur certains cours d'eau en plus du passage annuel.

La lutte contre la renouée du Japon est une préoccupation pour Val Vanoise. 20 journées d'entretien ont été réalisées par l'ONF et Tarentaise Vanoise Insertion (TVI) pour limiter la propagation de cette espèce invasive.



L'association d'insertion TVI a effectué 420 heures de travail pour la fauche de la Renouée et 330 heures pour l'entretien des cours d'eau soit 750 heures.

La Communauté de communes Val Vanoise a obtenu en 2021 une autorisation préfectorale portant déclaration d'intérêt général (DIG) du plan pluriannuel d'entretien et de restauration des cours d'eau sur la période 2021-2025. Cette DIG a pour objectif de permettre à Val Vanoise d'entretenir les cours d'eau et de lutter contre la Renouée du Japon sur les propriétés privées au titre de l'intérêt général.

#### → Études en cours

- Restauration du ruisseau des Frênes aux Allues :

Étude lancée en 2018 visant à proposer un avant projet pour le confortement des berges du ruisseau des Frênes. En 2021, Val Vanoise a mandaté le service de restauration des terrains de montagne (RTM) de l'ONF comme maître d'œuvre pour finaliser le projet, obtenir les autorisations administratives et organiser les travaux qui seront réalisés à l'automne 2022.

- Diagnostic hydraulique et proposition de travaux de protection des hameaux du Laisonnay :

Le RTM a réalisé une étude d'avant-projet pour réaliser des travaux de protection sur les digues du Laisonnay afin de réduire le risque inondation. Cet avant-projet nécessite d'être complété par une étude de paysage qui sera réalisée en 2022.

- Réalisation d'un avant-projet pour la restauration de la confluence entre le Doron de Bozel et le Bonrieu, la restauration de la continuité écologique et la restauration du pavage du lit du Bonrieu par le bureau d'étude Burgeap.

Suite à l'avant projet une étude de faisabilité concernant le dévoiement des réseaux a été lancée.

- Étude de restauration du Doron des Allues dans la traversée de Brides-les-Bains.

Hydrétudes a réalisé la première phase de l'étude soit la réalisation du diagnostic hydraulique et géomorphologique, investigation topographique sur l'ensemble du cours d'eau dans la traversée de Brides-les-Bains et proposition de différents scénarios d'aménagement.

#### → **Opération et travaux**

- Suivi du système d'alerte des crues des Ravines avec la supervision du contrat de télégestion pour les 4 stations de mesures situés aux Ravines, à l'aval de Tueda, au Plan de Tuéda et au Mont Vallon ;
- Suivi topographique du Doron de Bozel au droit de la déchetterie du Carrey ;
- Intégration des données cours d'eau sur le système d'information géographique X-map.

### — **Préfiguration du transfert des compétences eau et assainissement**

Les élus de Val Vanoise ont souhaité préparer le transfert des compétences eau et assainissement dans les meilleures conditions possibles.

Plus qu'une réponse à l'obligation réglementaire introduite par la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015, l'enjeu est de structurer la gestion de l'eau à une échelle robuste pour faire face aux immenses défis du dérèglement climatique et hydrologique.

La réponse essentielle à ces bouleversements majeurs consiste avant tout à se regrouper pour faire face aux déséquilibres à venir. C'est grâce à cela que les communes pourront faire preuve de solidarité et créer un véritable pôle de compétences pour trouver les meilleures solutions.

Dès le 1er juin 2021, Val Vanoise a engagé un ingénieur spécialement dédié à la préfiguration du transfert des compétences eau et assainissement.

L'objectif fixé par les élus est désormais un transfert au 1er janvier 2024.

La tâche comprend plusieurs chantiers de natures très variées, dont notamment :

- cartographier toutes les infrastructures,
- transférer les services de facturation et de relation aux usagers à Val Vanoise,
- organiser la supervision des équipements,
- anticiper le recrutement des équipes,
- prévoir l'équipement des équipes (locaux, matériel d'exploitation),
- prendre progressivement le relais sur les programmes d'investissements des collectivités,
- engager une réflexion sur la tarification du service,
- préparer un véritable projet de service.
- 

L'année 2021 a permis d'engager tous ces travaux de manière très concrète, en se projetant vers l'avenir. La gestion de l'eau constitue un enjeu fondamental pour les territoires. Val Vanoise construit aujourd'hui le service des eaux des prochaines décennies.

### — **Étude de faisabilité pour la création d'une recyclerie pour la Tarentaise**

En 2021, lancement d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'une recyclerie/ressourcerie en Tarentaise. Les cinq intercommunalités de Tarentaise ont participé à l'étude.

Le prestataire choisi est le réseau national des Ressourceries.

La restitution de l'étude a été faite fin 2021 et les principales informations à retenir sont :

- Le gisement potentiel est important et permet sans problème de créer une ressourcerie
- L'enquête auprès des usagers montre un intérêt fort de la part de la population pour ce type de structure
- Le scénario qui a été privilégié : la collecte au moins sur un point par collectivité et la centralisation en un point de la valorisation et des ventes.

Le bâtiment doit avoir une surface importante (de 800 à 1200 m<sup>2</sup>) afin de pouvoir trier/stocker et vendre.

Compte tenu de la pertinence de ce projet, les réflexions collectives sont poursuivies en 2022 pour le concrétiser.

## **— Lancement de la rédaction du plan d'actions développement durable de Val Vanoise**

Val Vanoise est déterminée à jouer pleinement son rôle et à s'engager pour le développement durable de notre vallée.

Pour cela, il a été décidé de travailler en interne sur un plan d'actions en faveur du développement durable, véritable projet de service touchant la totalité de nos domaines d'activités. Le travail a été initié en 2021 et se poursuivra en 2022. La mise en œuvre du plan se déroulera pendant toute la durée du mandat actuel, soit jusqu'en 2026.

Le plan d'actions proposé est divisé en trois axes :

- Piloter l'action de Val Vanoise en faveur du développement durable.
- Intégrer le développement durable dans notre fonctionnement interne.
- Intégrer le développement durable dans nos domaines d'intervention.

Chaque axe est décliné en objectifs opérationnels qui se divisent chacun en plusieurs actions.

L'objectif est de présenter et de valider le plan d'actions au conseil communautaire de septembre 2022.

## **— Collecte des ordures ménagères**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2021 a été présenté aux élus communautaires le 28 février 2022.



## — Développement économique et attractivité du territoire

### → Les zones d'activité économique

En application de la loi NOTRe du 7 août 2015, la Communauté de communes dispose dorénavant de la compétence relative à l'aménagement et à la gestion des Zones d'Activité Économique (ZAE) d'intérêt communautaire.

Deux ZAE sont concernées : la Prairie à Bozel et l'Epenay à Champagny-en-Vanoise. Elles ont vocation à répondre aux besoins exprimés par les acteurs économiques locaux du secteur de l'artisanat et de la petite industrie. La commercialisation des lots de ces deux zones a été terminée fin 2021 et a permis l'installation de 15 artisans locaux à des tarifs attractifs.

## — Tourisme

### > Vallée de Bozel Tourisme

#### Animations et événements :

L'année 2021 a subi les mêmes aléas sanitaires que l'année 2020 avec des protocoles à respecter (regroupements interdits, nombre de personnes limité dans l'OT etc.) et notamment pour les animations et événements de l'été.

En suivant les protocoles, les animations et événements touristiques ont pu avoir lieu :

- En hiver : calèche de Noël, visites FACIM (5 personnes maximum par visite)
- En été : animations sur les 4 communes :
  - Sorties FACIM : 3 sorties avec un guide conférencier sur le thème du patrimoine (1 annulée), au total 13 personnes.
  - Sorties Montagne Découverte : 3 sorties avec un accompagnateur en moyenne montagne sur le thème de la photographie, au total 20 personnes.
  - Sorties ONF : 2 sorties sur le thème de la gestion de la forêt et un jeu de piste (annulé pour cause de mauvais temps). Au total 22 personnes, les 2 sorties complètes (nombre limité à cause des protocoles sanitaires).
  - Participation au concert du Festival Baroque en Tarentaise à Feissons-sur-Salins.

Le weekend des trails de Bozel - Mont Jovet a pu avoir lieu à la période habituelle, avec des adaptations en lien avec les protocoles sanitaires. Les courses enfants n'ont pas pu avoir lieu.

Au total, sur l'ensemble des courses, il y a eu 601 participants. Le weekend a rencontré un beau succès.

Suite à la convention passée avec la Mairie de Bozel, l'OT s'est occupé de l'exposition de la Tour Sarrazine : recrutement des exposants, organisation des animations et communication. Ainsi, 7 animations ont été mises en place et 913 personnes ont visité le Musée.

#### Classement des meublés :

L'Office de Tourisme a renouvelé son agrément pour le classement des meublés de tourisme. Ainsi, 23 meublés ont été classés en 2021.

#### Communication :

La brochure a été entièrement refaite, tout comme le plan des parcours d'orientation.

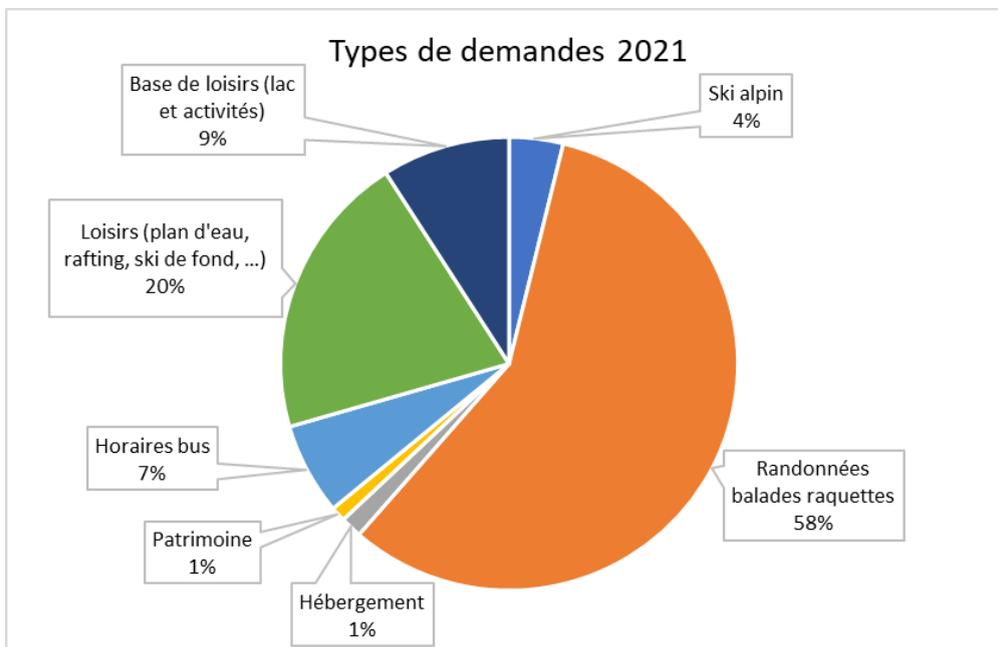
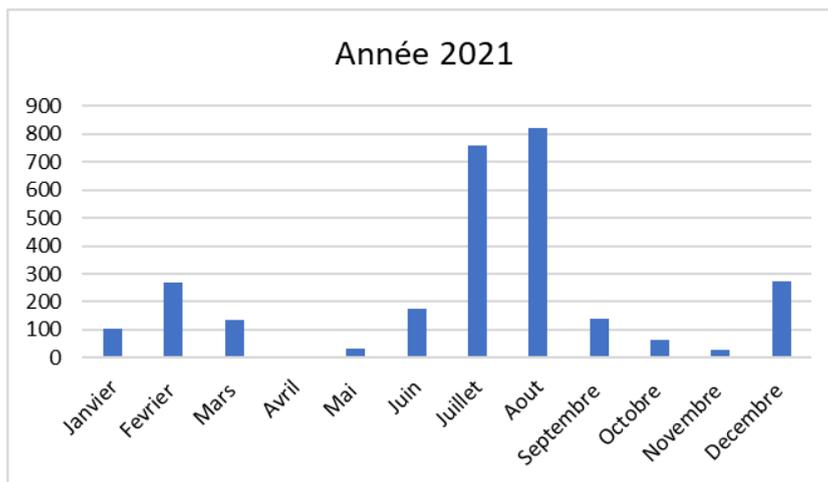
Des vidéos et photographies ont été élaborées pour la promotion de la destination en été et en hiver.

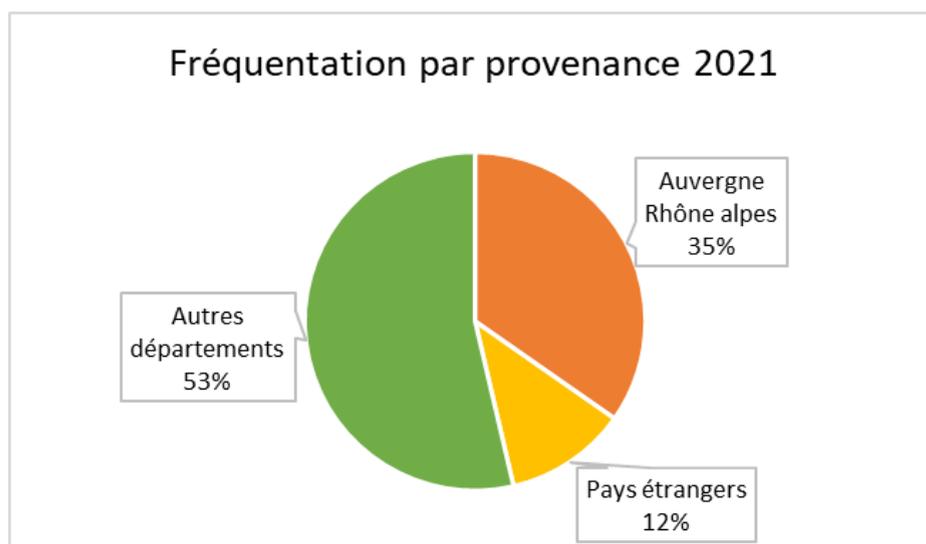


Le compte Facebook est alimenté régulièrement et compte de plus en plus d'abonnés.  
Une visite virtuelle a été mise en place pour l'Eglise de Feissons-sur-Salins qui n'est pas en accès libre.

Vallée de Bozel Tourisme en quelques chiffres c'est :

- 2807 contacts à l'accueil en 2021, les mois les plus importants sont juillet et août. Le nombre de contacts a diminué du fait des périodes de confinement.
- 790 appels, soit environ 200 appels de plus qu'en 2020.
- 58 958 utilisateurs du site internet (+ 22 518 en 1 an), 3545 abonnés sur la page Facebook Vallée de Bozel Tourisme (+ 677 en 1 an), 8 343 personnes atteintes au maximum sur une publication (publication pour l'annulation du feu d'artifice du 14 juillet).





## > Tourisme Val Vanoise

### Itinéraires VTT VAE :

Suivi des itinéraires VTT VAE avec la mise à jour des informations sur les topos.

En phase 2, les communes qui le voulaient ont pu bénéficier de racks à vélo (2 types proposés) et de panneaux de départ. Ainsi, 9 racks et 7 panneaux de départ ont été financés.

## — Ressources

Au cours de l'année 2021, suite au départ du directeur des ressources, la direction des ressources a été scindée en plusieurs services directement rattachés au directeur général des services : le service moyens internes (1 agent permanent), le service finances (2 agents permanents), le service ressources humaines (3 agents permanents) et le service commande publique et affaires générales dont la gestion de l'accueil (3 agents permanents).

### > Le services des ressources humaines

En 2021, Val Vanoise compte 118 postes permanents au tableau des effectifs (soit 2 de moins qu'en 2020). Ils sont répartis ainsi :

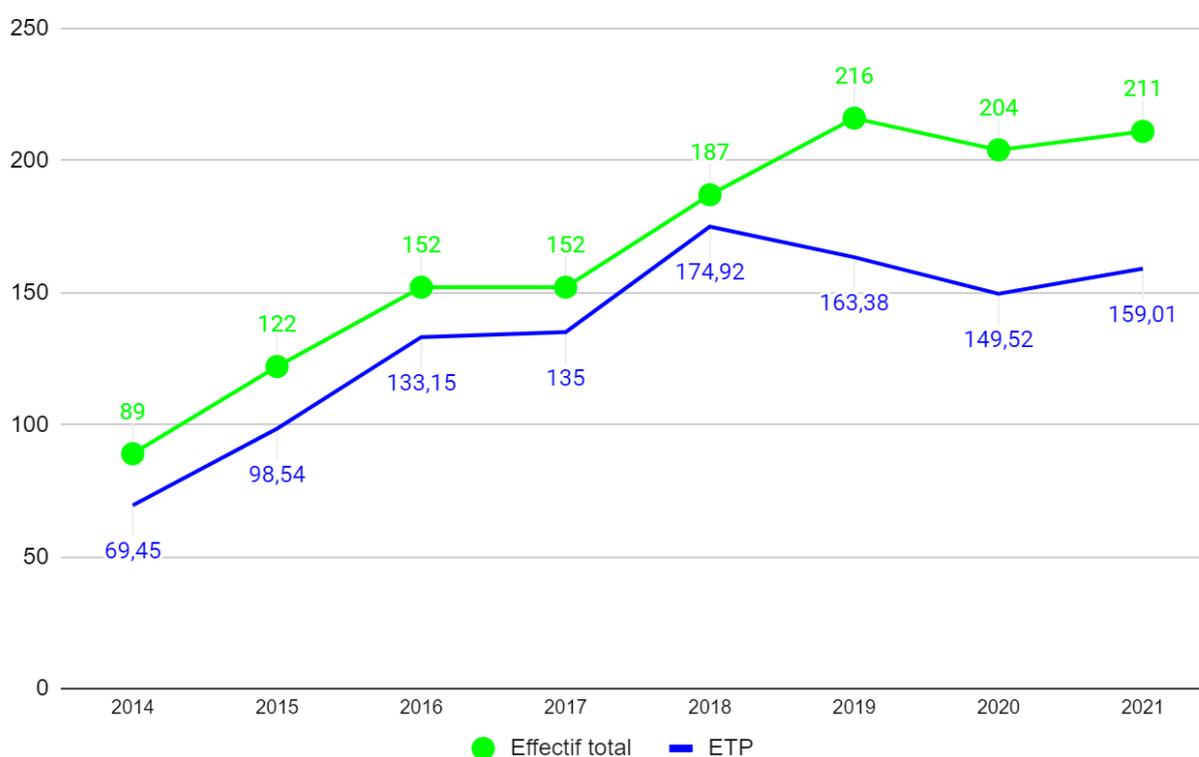
- 6 postes d'attachés territoriaux (effectif constant par rapport à 2020) ;
- 3 postes de rédacteurs territoriaux pourvus et 1 poste vacant ;
- 8 postes d'adjoints administratifs (2 de plus qu'en 2020 avec la création d'un poste de responsable administratif et financier à la direction de l'eau et de l'aménagement, la création d'un poste d'assistante administrative non pourvu au 31 décembre 2021) ;
- 2 postes d'ingénieurs territoriaux ;
- 6 postes de techniciens territoriaux ;
- 26 postes d'adjoints techniques (6 postes de moins qu'en 2020 en raison de la réorganisation du service de collecte ayant entraîné la suppression de plusieurs postes de chauffeur et d'agent de collecte) ;
- 3 postes d'agent de maîtrise (dont deux agents nommés en promotion interne en septembre 2021) ;
- 5 postes d'animateurs ;
- 20 postes d'adjoints d'animation (soit 1 poste de plus qu'en 2021 avec la mise en stage de l'apprenti formé entre 2019 et 2021) ;

- 10 postes d'éducatrices de jeunes enfants ;
- 1 poste de puéricultrice ;
- 1 poste d'infirmière ;
- 12 postes d'auxiliaires de puériculture ;
- 15 postes d'agents sociaux.

En décembre 2021, on dénombre 96 agents contractuels et 94 agents titulaires. 12 agents sont en disponibilité de droit ou pour convenances personnelles ou détachés sur d'autres missions/collectivités. L'ensemble des agents mis en stage dans le courant de l'année 2020 ont été titularisés au cours de l'année 2021 ou le seront dans la première moitié d'année 2022. Les effets de la crise sanitaire ont été largement ressentis dans la mise en œuvre du recrutement et ont eu des conséquences sur l'absentéisme.

Ci-après sont présentées les principales statistiques de la collectivité.

Evolution des effectifs totaux (au 31/12 de l'année N) et des équivalents temps plein



Entre 2020 et 2021, le nombre d'agents présents au 31 décembre a légèrement augmenté, principalement en raison de l'ouverture des stations de ski a contrario de 2020. Toutefois, ce nombre est inférieur à 2019, ceci s'expliquant par l'avancée de la restructuration de la collecte des déchets sur le territoire, entraînant un nombre inférieur d'agents saisonniers. Le nombre d'Équivalents Temps Plein est en légère baisse par rapport à 2019 malgré de nouveaux postes au tableau des emplois permanents (directeur de l'eau et de l'aménagement, responsable administratif et financier de l'eau et de l'aménagement, assistante administrative).

La répartition des effectifs par service et son évolution est la suivante :

Effectifs par services	31/12/2020		31/12/2021	
	Direction générale	4	1,96%	12
RH, Finances, administration générale	10	4,90%		
Services techniques (dont collecte)	62	30,39%	68	32,23%
Service Enfance	107	52,45%	109	51,66%
Apprentis	1	0,49%	1	0,47%
Elus	9	4,41%	9	4,27%
Agents en dispo	11	5,39%	12	5,69%
<b>TOTAL</b>	<b>204</b>	<b>100 %</b>	<b>211</b>	<b>100 %</b>

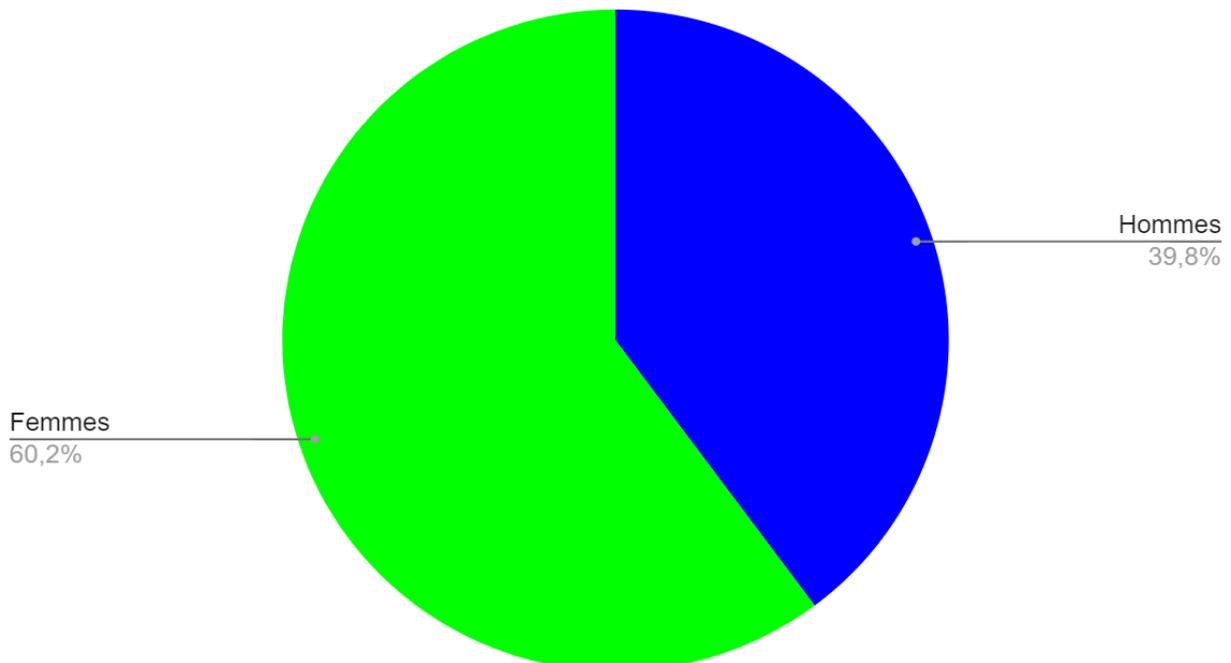
La direction générale compte en 2021 deux agents de moins qu'en 2020 en raison du détachement du directeur des ressources et de la fusion entre le poste de directeur du service technique et le poste d'ingénieur chargé de la préfiguration du transfert de l'eau et de l'assainissement.

Le service enfance compte deux agents de plus qu'en 2021 avec notamment la mise en stage sur le site des Allues de l'apprenti formé entre 2019 et 2021.

L'effectif des agents en disponibilité pour raison de santé ou pour convenances personnelles reste stable : certains agents ont muté vers d'autres collectivités tandis que des agents Val Vanoise ont fait valoir leur droit à disponibilité dans le courant de l'année.

La répartition des effectifs par sexe est la suivante :

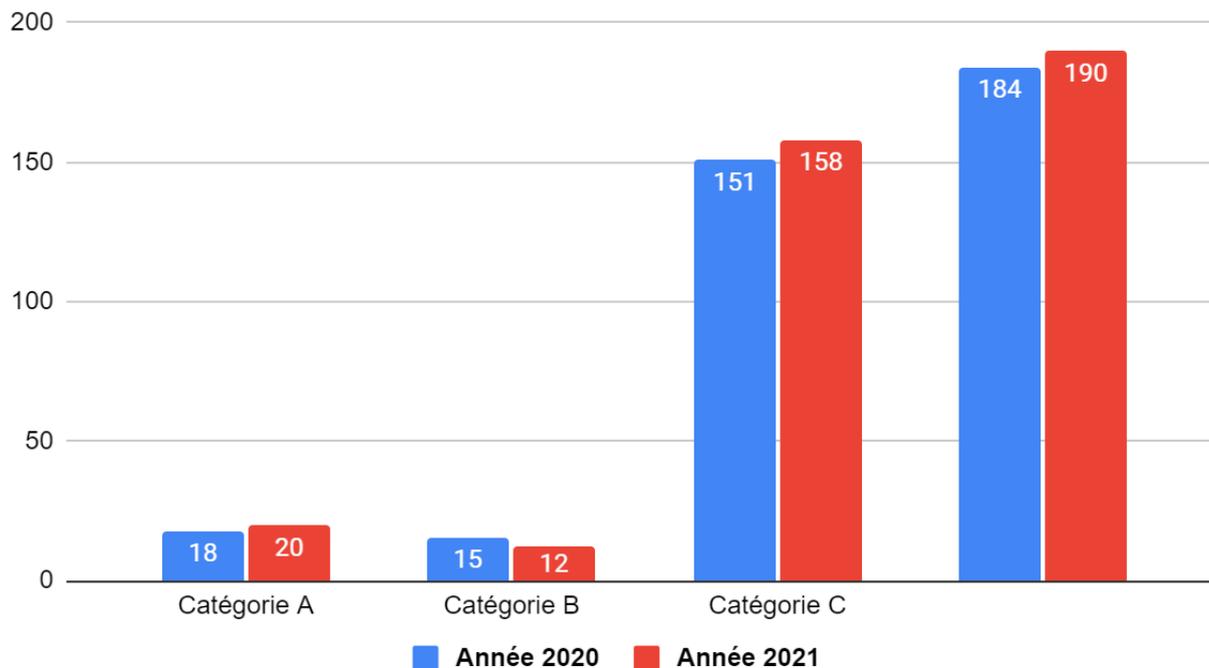
#### Répartition hommes/femmes au sein de Val Vanoise



La répartition hommes/femmes reste sensiblement la même qu'en 2020 avec une légère baisse observée du nombre de femmes au profit des hommes, ceci s'expliquant par un nombre supérieur d'embauche en 2021 de saisonniers à la collecte des déchets.

La répartition par catégorie est la suivante :

Evolution des effectifs en fonction de la catégorie (hors élus et agents en disponibilité)



Comme l'an dernier, les effectifs par catégorie restent eux aussi quasiment identiques à 2020.

On note deux agents de plus en catégorie A (réussite au concours d'un agent anciennement en catégorie B et embauche d'une infirmière en direction adjointe de l'EMA du Praz), 3 agents de moins en catégorie B (mutation d'un technicien et transfert d'agents B vers la catégorie A) et 7 agents de plus en catégorie C (embauche de saisonniers supplémentaires par rapport à 2020).

L'année 2021 a permis le développement et la résolution de bugs sur le logiciel de gestion du temps de travail afin de parfaire une gestion formelle du suivi des 1607 heures annuelles. Le service des ressources a pu noter un net gain de temps dans les processus de centralisation des données paie (heures supplémentaires, services non fait, tickets restaurant) et de suivi d'absences (formations, autorisations spéciales d'absence...). La mise en œuvre avec les autres services (notamment la direction de la collecte) se poursuivra sur 2022.

La fin d'année a été marquée par l'amorçage de la refonte du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels afin de le rendre opérationnel et fonctionnel. Le Centre de gestion de la Savoie a été sollicité et accompagnera Val Vanoise durant toute l'année 2022.

## > Le service finances

### → Situation financière de la collectivité et perspectives

La situation financière de Val Vanoise reste saine, dans la continuité des années précédentes, avec un endettement faible (1,16 ans de capacité de désendettement contre une moyenne de 5,3

ans pour les EPCI de Savoie, seuil à ne pas dépasser 11 ans) et une bonne capacité à financer ses investissements (épargne nette de 26,2% contre 9% pour les EPCI de savoie).

Val Vanoise n'a pas augmenté ses taux de fiscalité en 2021, que ce soit pour la fiscalité additionnelle (taxe habitation / taxe foncière / Cotisation foncière entreprise) ou pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ces taux d'impositions restent inférieurs à la moyenne des autres EPCI de la Tarentaise.

Cette bonne situation financière permet d'aborder sereinement le financement du projet de territoire ambitieux pour le mandat 2020-2026 (~25 M€ au global). En effet, les élus communautaires se sont prononcés en faveur des investissements suivants :

- La restructuration du quai de transfert sur le site du carrey (~5M€)
- Fin de l'harmonisation des modes de collecte des déchets sur le territoire Val Vanoise avec l'installation de points d'apport volontaire semi-enterrés sur les communes de Courchevel et Méribel (~11M€).
- Rénovation de l'annexe communautaire rue des Tilleuls (700K€)
- Participation à la rénovation de la maison de Moriond (500K€)

De plus, il existe quelques incertitudes qui pourraient avoir un impact notable sur les finances de la CC Val Vanoise (transfert de la compétence eau/assainissement avec un investissement conséquent sur la mise au niveau des installations, lancement d'un autre projet structurant pour le territoire type cuisine centrale).

L'objectif sera de pouvoir financer ces projets sans avoir à intervenir sur les taux de fiscalité, mais en activant de manière plus ou moins importante le levier de l'endettement en fonction de la réalisation des projets et en utilisant les marges d'autofinancement, ce qui est tout à fait possible au vu de la situation financière actuelle.

#### → **Gestion comptable**

Le service finances traite l'intégralité des tâches comptables et financières de la collectivité (traitement des factures, bons de commandes, facturations, inventaire, etc.). Cela constitue un flux de documents budgétaires important et le service finances se doit d'être efficient dans la gestion de ce flux, tout en respectant scrupuleusement la réglementation et en assurant des contrôles systématiques.

De plus, il participe à la définition et à la mise en oeuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité qui se traduit par :

- l'élaboration des différents budgets de l'établissement et de ses activités annexes ;
- la mise en place d'outils de contrôle de gestion et de suivi des réalisations ;
- la préparation et le suivi du plan pluriannuel d'investissement et la gestion active de la dette ;
- la présentation de supports et d'outils d'aide à la décision des élus.

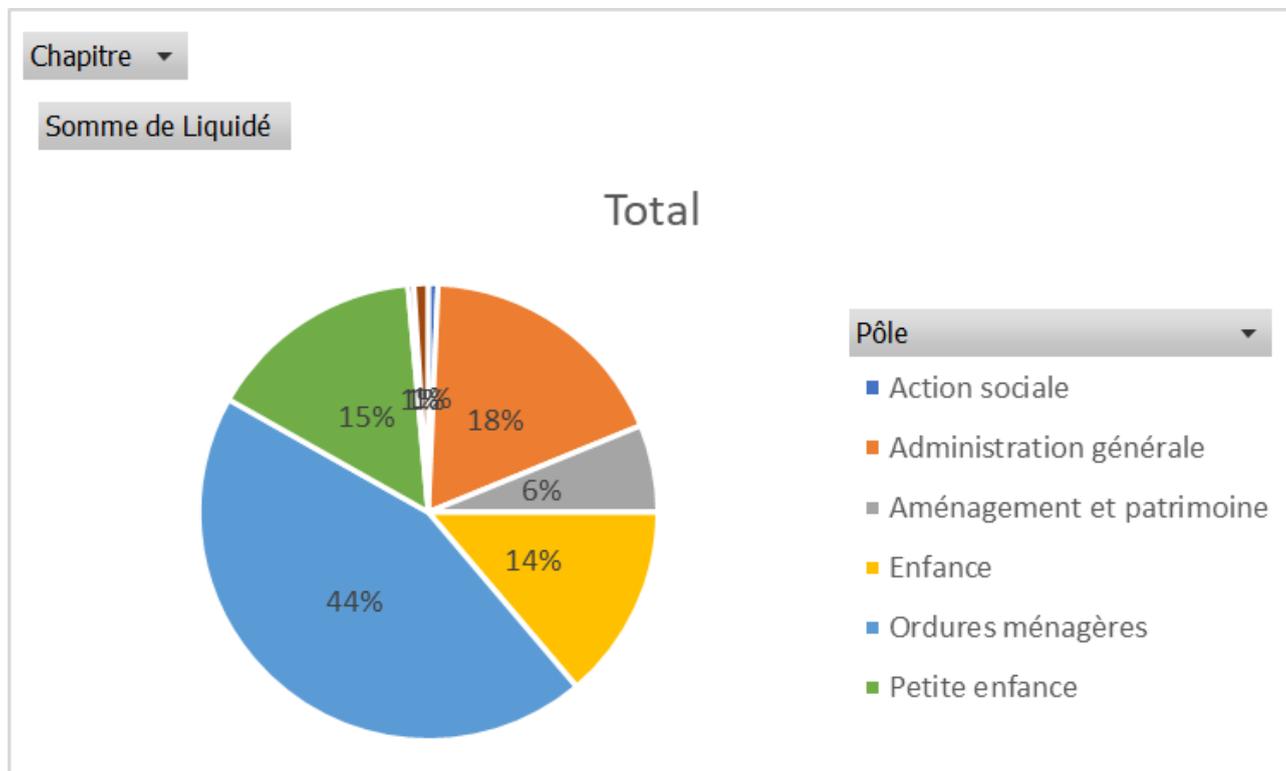
Lors du mandat 2014-2020, l'accent a été mis sur la structuration de la collectivité et de ces procédures de validation/engagement des dépenses publiques. Cela s'est traduit par la rédaction et la mise en place d'un règlement financier, ainsi que d'autres actions de sécurisation des flux.

Lors du mandat 2020-2026, l'accent sera mis sur l'optimisation et la rationalisation des fonds publics afin de générer un maximum d'économies sur les dépenses de fonctionnement pour éviter d'actionner le levier de la fiscalité dans un contexte où la CC Val Vanoise continue de développer ces services.

#### → **Investissements**

La réalisation du programme d'investissement 2020-2026 a commencé lors de cet exercice avec la phase 1 du renouvellement des points d'apports volontaires sur les communes de Courchevel et Méribel pour un montant de 3M€ financé en grande partie par l'autofinancement. La réalisation des phases 2 et 3 sera réalisée en 2022 pour un montant de 8M€.

*La répartition des dépenses de la CCVV*



La collecte des ordures ménagères représente le poste principal de dépenses de la Val Vanoise. Ce service est financé quasiment exclusivement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (97%, 7 M€), le reste étant par les recettes générées par les déchetteries et les reprises de matériaux.

Le deuxième poste de dépenses de la Val Vanoise correspond à toutes les activités liées aux temps de l'enfant. Ce service est financé en grande partie par l'impôt (60%, 5,7M€), mais bénéficie tout de même d'un financement substantiel de la CAF (27,5%, 1 M€) et des usagers de ces services (12,5%, 0,5 M€).

Les prélèvements obligatoires de l'État représentent une part importante du budget (14%, 1,8 M€). Les dépenses d'administration générale représentent moins de 10% de l'équilibre global du budget.

## > Le service achat public et affaires générales

### → La commande publique

Le service commande publique de la Communauté de communes Val Vanoise est composé d'une personne dédiée aux marchés publics depuis septembre 2019.

En 2021, suite au départ du directeur des ressources, le service commande publique a récupéré les missions juridiques de ce dernier et est dorénavant nommé "achat public et affaires générales". Durant cette année, le service a assuré la passation de **28 nouveaux marchés publics** (1 lot = 1 marché public) et de 11 marchés subséquents.

Sur ces 28 nouveaux marchés :

- 16 sont des marchés de fournitures courantes et services,
- 3 sont des marchés de travaux,
- 5 sont des marchés de maîtrise d'oeuvre,
- 4 sont des marchés de prestations intellectuelles.

18 ont été passés en procédure adaptée et 10 en procédure formalisée. Les marchés d'assurance dommage aux biens, de responsabilité civile et de protection juridique ont été déclarés sans suite pour motif d'intérêt général lié à la nécessité de redéfinir le besoin, notamment en termes de risques et de franchises.

- 8 marchés ont été attribués à des ETI (entreprise de taille intermédiaire) et 25 à des TPE-PME (très petite et petite et moyenne entreprise) ;
- 22 marchés ont été attribués à des entreprises seules et 14 marchés à des groupements d'entreprises ;
- 1 marché a été conclu avec la commune des Allues pour la fourniture des repas pour l'accueil de loisirs sans hébergement des Allues
- 10 marchés ont fait l'objet d'une sous-traitance.

Sur les 11 marchés subséquents :

- 5 concernent les travaux de génie-civil et de terrassement pour la création de points d'apports volontaires à Courchevel et aux Allues ;
- 1 concerne la maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un point d'apport volontaire à Brides-les-Bains ;
- 5 concernent les services de transport pour les activités périscolaires et extrascolaires ;

Val Vanoise a constitué 2 groupements de commandes durant l'année 2021 avec ses communes membres :

- Aménagement, entretien et travaux des sentiers
  - Bozel
  - Feissons-sur-Salins
  - Le Planay
  - Pralognan-la-Vanoise
- Aménagement, entretien et travaux des cours d'eau
  - Les Allues
  - Bozel
  - Feissons-sur-Salins
  - Le Planay
  - Pralognan-la-Vanoise

1 protocole transactionnel d'accord a été signé avec le groupement ETI - STEBAT - 2 SAVOIE GEOTECHNIQUE - BDI arrêtant le marché public de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de points d'apport volontaire aux Allues (marché n°2020\_0014) à la suite de la naissance d'un différend.

En termes de montants engagés, hors le marché précité résilié et hors avenant, cela représente :

- 3 765 645,76 € HT pour les marchés de fournitures courantes et services (montant global, groupements de commandes inclus) ;
- 2 118 749,10 € HT pour les marchés de travaux ;
- 386 212,08 € HT pour les marchés de maîtrise d'oeuvre ;
- 274 104,50 € HT pour les marchés de prestations intellectuelles ;
- **soit un total de 6 544 711,44 € HT.**

### Répartition des marchés engagés en montant € HT



En 2021, le service commande publique, en lien avec les services concernés, a entamé des négociations avec les candidats dès que la procédure le permettait dans 7 marchés sur 15 (46%). Un chiffre en légère baisse par rapport à 2021 où sur 12 négociations possibles, 6 avaient été engagées (50%).

Par rapport à la localisation des titulaires (hors le marché infructueux, le marché résilié et le marché de fourniture d'électricité), **5 marchés ont été attribués à des entreprises siégeant sur le territoire de Val Vanoise**, 25 à des entreprises du département et 4 à des entreprises de la région.

5 critères de sélection ont été utilisés et sont le prix, la valeur technique, le délai d'exécution / de livraison, les performances environnementales ainsi que l'insertion.

Sur les critères de sélection, le critère du prix est majoritaire dans 63% des marchés et le critère lié à la valeur technique l'est dans 27% des marchés. Concernant les autres critères, celui relatif au délai a été utilisé dans 6 marchés, 2 marchés pour l'insertion et 1 marché pour l'environnement.

Le service tend de plus en plus à l'insertion de nouveaux critères de sélection (insertion professionnelle et sociale, coût et cycle de vie, etc.) ainsi qu'à la diminution de la pondération du critère prix afin de privilégier entre autres la qualité des prestations, dans le respect de la réglementation et notamment de la loi du 22 août 2021 Climat et résilience et du futur décret d'application rendant obligatoire l'utilisation de critères de sélection portant sur le développement durable.

L'ouverture aux variantes sans réponse obligatoire à la solution de base, l'exigence de présenter des variantes (comme des variantes environnementales ou d'innovation) ou encore la dénomination des marchés avec des indications écologiques, sociales ou économiques sont quelques idées pour les futurs marchés publics que le service a en tête.

Le service améliore la transparence de ses marchés au niveau de l'analyse des offres en prévoyant directement dans le règlement de consultation la grille de notation, grille réalisée conjointement entre le service commande publique et le service concerné par le marché public. Les soumissionnaires ont ainsi, dès la phase de consultation, toutes les informations concernant les analyses des offres par Val Vanoise.

#### → **Les assurances**

Du côté des assurances, que le service achat public et affaires générales gère également, l'année 2021 se résume par la **déclaration de 27 sinistres** (contre 39 en 2020), dont :

- 7 relatifs à de la responsabilité civile, tous sans suite (8 en 2020),
- 4 relatifs à des dommages aux biens, mineurs puisque résultant d'accrochage entre camions de collecte et bâtiments (4 en 2020),
- 16 relatifs à des incidents concernant la flotte automobile (23 en 2020),

Suite à un nombre important de sinistres automobiles, bouleversant l'économie générale du contrat à la hausse, le marché public actuel a été arrêté, à la demande du titulaire, et une nouvelle consultation a été lancée.

Val Vanoise entend poursuivre des démarches de prévention auprès de ses agents afin d'avoir un meilleur contrôle de son taux de sinistralité.

#### → **Le patrimoine mobilier**

Dans la continuité de ses efforts en 2020 concernant le recensement de ses biens mobiliers, le service, en collaboration avec le service eau et aménagement, a finalisé l'inventaire physique et comptable. Pour suivre ce patrimoine mobilier, un contrôle annuel est prévu. L'année 2022 sera donc synonyme de premier contrôle.

**2610 équipements** en service composent le parc mobilier (acquisition ou location) de Val Vanoise, dont 2520 en service et comprenant :

- 990 mobiliers scolaires (chaise enfant, accessoire de sol, jouet, table, tabouret, structure de motricité, etc.)
- 791 biens mobiliers (bureau, caisson, table, chaise, armoire, barnum, etc.)
- 257 appareils électroménagers (aspirateur, cafetière, distributeur de savon et gel hydroalcoolique, four, frigo, lave-linge, ventilateur, etc.) ;
- 193 appareils informatiques (écrans, imprimantes, ordinateurs, télévision, etc.) ;
- 140 biens d'outillage (échelle, escabeau, pelle, visseuse, scie, fraise à neige, laveur haute pression, etc.)

Le contrôle en 2022 permettra d'affiner encore plus précisément le patrimoine mobilier de Val Vanoise.



## > Le service des moyens internes

Le service est composé de 3 agents permanents dont les missions principales s'articulent ainsi :

- Accueil, accompagnement et renseignement au public aussi bien au téléphone que physiquement.
- Réception du courrier et traitement de ce dernier ;
- Affichage des informations légales ;
- Gestion des ressources utilisées par les agents de Val Vanoise ;
- Organisation et gestion des systèmes d'information ;

Le pôle accueil, maillon du service des moyens internes est la vitrine de Val Vanoise, à ce titre il doit se tenir à un haut niveau d'exigence tant dans les réponses apportées aux usagers qu'au travers de ses missions de service support.

En 2021, suite au départ du directeur des ressources, le service achat public et affaires a récupéré la personne chargée du courrier et la personne chargée d'accueil.

Suite à cette réorganisation, le service se concentre dorénavant sur les systèmes d'information de la collectivité avec pour objectif d'accompagner au plus près les différents acteurs de la collectivité.

## — Consultances architecturales

Chaque année, un architecte assure le service de consultation architecturale proposé aux porteurs de projets immobiliers. L'architecte, du cabinet Jean-Paul Faure, intervient le deuxième mardi après-midi de chaque mois, sur rendez-vous. En 2021, **51 personnes ont bénéficié de conseils** pour réaliser leur projet. Cette année les rendez-vous ont eu lieu à la fois en présentiel et en visioconférence.

### Rapport fréquentation consultances architecturales - 2021

